



16 juin 2016

(16-3278)

Page: 1/1

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 15 juin 2016, est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

INTITULÉ: Programme d'économie d'énergie: normes d'économie d'énergie pour les déshumidificateurs

ORGANISME: *Office of Energy Efficiency and Renewable Energy, Department of Energy* (Office de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables du Département de l'énergie)

ACTION: Règle finale

RÉSUMÉ: La Loi de 1975 sur la politique énergétique et les économies d'énergie (EPCA) modifiée prescrit des normes d'économie d'énergie pour divers biens de consommation et pour certains équipements commerciaux et industriels, notamment les déshumidificateurs. L'EPCA dispose aussi que le Département de l'énergie (DOE) des États-Unis doit déterminer périodiquement si l'application de normes plus strictes serait technologiquement faisable, économiquement justifiée et de nature à entraîner des économies d'énergie significatives. Dans la règle finale objet du présent addendum, le DOE adopte des normes d'économie d'énergie plus strictes pour les déshumidificateurs. Le DOE a déterminé que les normes d'économie d'énergie modifiées pour ces produits entraîneraient des économies d'énergie significatives et qu'elles sont technologiquement faisables et économiquement justifiées.

CALENDRIER: La date d'entrée en vigueur de cette règle est le 12 août 2016. La conformité aux normes modifiées établies pour les déshumidificateurs dans cette règle finale est requise à compter du 13 juin 2019.

https://members.wto.org/crnattachments/2016/TBT/USA/16_2363_00_e.pdf
